

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 27 MAI 2014

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CASTELSARRASIN - 82

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 22 mai (22/05/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Maryse BAULU (représentée par M. Daniel CALVI), **Adjoint,**

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par M. Jean-Michel HENRYOT), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Mme Muriel VALETTE), M. Franck BOUSQUET (représenté par M. Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

M. Daniel BOTTA est nommé secrétaire de séance.

07-22 Mai 2014

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION CULTURES DU CŒUR 82

Rapporteur : M. Le MAIRE.

Vu le courrier électronique du 14 mai 2014 de l'Association Cultures du Cœur 82 demandant la désignation de deux représentants de la Commune au Conseil d'Administration de l'Association.

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux.

Il convient de désigner des élus de la Commune pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Association Cultures du cœur 82.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 31 voix pour et 2 abstentions (Mme DULAC, M. CHARLES)

DESIGNE Mmes Maryse BAULU et Sabine AUGÉ en tant que représentants de la Commune au Conseil d'Administration de l'Association Cultures du cœur 82.

Pour copie conforme
Moissac le 23 Mai 2014
Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :